

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 1^{er} février 2019 à 9 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret (par téléphone)
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

Madame la conseillère Alicia Despins et monsieur le conseiller Steeve Verret participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2019-0161 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Technologies UEAT inc.*, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Ronde de financement pour le démarrage de l'entreprise - DE2018-236* (CT-DE2018-236) — (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Technologies UEAT inc.*, relative au versement d'une subvention de 250 000 \$ dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Ronde de financement pour le démarrage de l'entreprise*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au

sommaire décisionnel;

- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-0162 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et Nucléom inc., relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Projets majeurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Plan de croissance de Nucléom - DE2018-270* (CT-DE2018-270) — (Ra-2103)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Nucléom inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 800 000 \$ dans le cadre du volet *Projets majeurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Plan de croissance de Nucléom*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme maximale de 800 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-0163 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Québec*, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Accompagnement des entreprises d'économie sociale en 2019, 2020 et 2021 - DE2018-278* (CT-DE2018-278) — (Ra-2103)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 540 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Accompagnement des entreprises d'économie sociale en 2019, 2020 et 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme maximale de 540 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-0164 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Stevens Mélançon, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 21 janvier 2019, relatif à la politique de déneigement de la Ville de Québec - A1VC2019-001 (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition tel que formulé par monsieur le conseiller Stevens Mélançon, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 21 janvier 2019, et de poursuivre les travaux, le projet-pilote et les analyses avant d'amorcer des consultations publiques liées à la politique de déneigement. À tout moment, n'importe quel membre du conseil peut soumettre des propositions d'amélioration des pratiques de déneigement qui seront analysées et considérées dans la démarche actuelle.

CE-2019-0165 Autorisation d'un appel de projets pour l'obtention de subventions à l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés non municipales - PA2019-001 (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser un appel de projets, le plus tôt possible, pour l'obtention de subventions à l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés non municipales, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au programme de subvention à l'aménagement de jardins partagés et au formulaire d'inscription joints au sommaire décisionnel.

CE-2019-0166 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux potagers, R.V.Q. 2752 - PA2019-009 (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux potagers*, R.V.Q. 2752.

CE-2019-0167 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 33217Mc, R.V.Q. 2744 - PA2019-015 (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 33217Mc*, R.V.Q. 2744.

CE-2019-0168 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de l'oeuvre d'art – Monument *Vivre ensemble* en hommage aux victimes des événements du 29 janvier 2017 (Dossier 53191) - AP2018-834 (CT-2405175) — (Ra-2103)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à madame Luce Pelletier, artiste professionnelle, le contrat pour l'acquisition de l'oeuvre d'art – Monument *Vivre ensemble* en hommage aux victimes des événements du 29 janvier 2017, pour une somme de 298 700 \$, excluant les taxes, conformément à sa proposition du 30 novembre 2018;
- 2° d'autoriser la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer le contrat d'exécution avec l'artiste.

La séance est levée à 9 h 09

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/id